



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS D'IMPÔT 2020**

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

M BENABDALLA LUGASSY ADEL  
LAS BOURDETTES  
31230 ST FRAJOU

Vos références

Numéro fiscal (C) : 21 31 441 468 170  
Référence de l'avis : 20 31 4355455 10  
Numéro de contrat de prélèvement : M3 31 0192742 59  
RUM\* : FR46ZZZ005002M331019274259  
Numéro de propriétaire : 482 B00054 A

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROPRIETAIRE 4321 MCL44K  
M BENABDALLA LUGASSY ADEL

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 08/09/2020  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

\* Référence Unique de Mandat

Votre situation

**MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 194,00 €**

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 930,00 €

Acomptes mensuels versés 736,00 €

31048

Compte à débiter :

FR76 1310 6005 003X XXXX XXX1 593  
M. BENABDALLA LUGA  
CRCA TOULOUSE CENTRAL

Prochaines échéances 2020 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2020

15 SEPTEMBRE 2020 92,00 €  
15 OCTOBRE 2020 102,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2021 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER	2021	93,00 €	15 JUIN	2021	93,00 €
15 FEVRIER	2021	93,00 €	15 JUILLET	2021	93,00 €
15 MARS	2021	93,00 €	16 AOUT	2021	93,00 €
15 AVRIL	2021	93,00 €	15 SEPTEMBRE	2021	93,00 €
17 MAI	2021	93,00 €	15 OCTOBRE	2021	93,00 €

## Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
  - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :  
TRES DE BOULOGNE/GESSE-BLAJAN  
RUE DU BARRY D EN BAS - 31350 BOULOGNE SUR GESSE  
Tél : 05 61 88 20 74
  - pour le montant de votre impôt :  
CENTRE DES IMPOTS FONCIER SAINT-GAUDENS - SECTEUR FONCIER 1ER SECTEUR  
PLACE DU PILAT - BP 10042 31801 ST GAUDENS CEDEX  
Tél : 05 61 94 85 44

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 31

Commune : 482 SAINT-FRAJOU

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
<b>Propriétés bâties</b>	Taux 2019	7,48 %	%	4,44 %	21,90 %	0,196 %	12,00 %	0,209 %	
	Taux 2020	7,48 %	%	4,29 %	21,90 %	0,172 %	12,00 %	0,251 %	
	Adresse	LAS BOURDETTES							
	Base ①	1908		1908	1908	1908	1908	1908	
	Cotisation	143		82	418	3	229	5	880
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations 2019	141		84	413	4	226	4		
Cotisations 2020	143		82	418	3	229	5	880	
Variation	+1,42 %	%	-2,38 %	+1,21 %	-25,00 %	+1,33 %	+25,00 %		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
<b>Propriétés non bâties</b>	Taux 2019	58,85 %	%	23,65 %	77,66 %	0,695 %	23,50 %	0,783 %	
	Taux 2020	58,85 %	%	23,62 %	77,66 %	0,649 %	23,20 %	0,945 %	
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles	12		12			14	12	
	Cotisations 2019	6		3			3		
	Cotisations 2020	7		3			3	0	13
	Variation	+16,67 %	%	0 %	%	%	0 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :			
Base Collectivité						Droit fixe :			
La base communale des terres agricoles exonérée est de 3 €.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale			37	
					Dégrèvement Habitation principale				
					Dégrèvement JA État				
					Dégrèvement JA Collectivité				
					<b>Montant de votre impôt :</b>			<b>930</b>	